

Le chômage, bombe à retardement de l'élection

Des syndicalistes et des économistes s'attendent à une aggravation de la situation de l'emploi après le 6 mai

Le Monde 20/4

Et si le chômage, une des premières préoccupations des Français, faisait son retour juste après le 6 mai? Nul doute que l'emploi, dont les perspectives continuent de peser sur le quotidien des Français, sera le premier défi du prochain quinquennat. D'autant que la situation pourrait s'aggraver après la présidentielle.

Le premier à avoir jeté un pavé dans la mare est François Chérèque, le leader de la CFDT. En février, il a accusé publiquement le gouvernement de tout faire pour convaincre les entreprises de reporter leur plan de sauvegarde de l'emploi (PSE, ex-plans sociaux) après la présidentielle. Si la CFDT refuse de citer des noms, elle n'est pas la seule à relayer cette crainte.

« Je rencontre régulièrement des DRH de grands groupes qui me font part de "mouvements de retardement" pour éviter la période électorale. Il y aura forcément des mesures de restructuration après la présidentielle », dit Pierre Ferracci, directeur du cabinet Alpha. « Les industriels ont l'habitude des situations électorales. Il y a une auto-censure naturelle. Des PSE devraient intervenir cet automne », confirme Pierre Beretti, PDG d'Altedia.

Au ministère du travail, si on confirme veiller sur les entreprises en difficulté, on rejette toute stratégie électorale. « Je ne pense pas que la perspective des élections ait un effet sur la contrainte économique qui pèse sur les sociétés », défend Xavier Bertrand, qui ne voit pas les PSE exploser après la présidentielle.

Au contraire de l'équipe de campagne de François Hollande. « Nous avons eu des retours de syndicalistes et de DRH. Pour l'instant, ce n'est pas quantifiable, mais le problème est réel », assure Alain Vidalies, chargé de l'emploi, qui réfléchit déjà, en cas de victoire, à accélérer la mise en œuvre de la promesse d'autoriser les salariés à saisir le tribunal de grande instance « dans les cas manifestement contraires à l'intérêt de l'entreprise », si « la vague des PSE est trop forte ».

Les PSE ne sont cependant qu'un élément marginal du chômage. Si leur nombre a chuté de 10% entre janvier et février, ils ne représentent que moins de 3% des entrées totales mensuelles à Pôle emploi. « Même si des PSE sont retardés, ce n'est pas ce qui va faire exploser le chômage », avance Patricia Ferrand, vice-présidente (CFDT) de l'Unedic, l'impact de la croissance sur les chiffres du chômage est beaucoup plus fort. Et de ce point de vue, je ne vois pas de raison que la situation s'améliore en 2012. »

Dans ses dernières prévisions, l'Unedic voit plus de 3 millions de demandeurs d'emplois de catégorie A (sans activité) fin 2012. L'Insee estime que le taux de chômage va grimper à 10,1% cet été. Des pronostics qui « garantissent » encore plusieurs mois de hausse du nombre de demandeurs d'emploi. « A moins de 1,5% de croissance, l'économie française n'est pas en mesure de faire baisser le chômage », résume Eric Heyer, économiste à l'OFCE. Or les deux favoris de la présidentielle misent sur un taux inférieur pour 2012 : 0,5% pour M. Hollande, 0,7% pour M. Sarkozy.

« Contrats aidés »

Faire baisser le chômage semble donc improbable avant 2013. C'est à cette échéance que la croissance pourrait repartir et que les mesures avancées par les deux principaux candidats – TVA sociale, exonérations de charges pour l'embauche d'un senior, formation des chômeurs pour M. Sarkozy ; contrats de génération et emplois d'avenir pour M. Hollande – éventuellement avoir des effets.

« Dans ce contexte, la seule manière de faire vite baisser les chiffres est de proposer des contrats aidés », explique M. Heyer. Une arme que les deux candidats affectionnent. Le gouvernement a décidé de concentrer sur le premier semestre de l'année les deux tiers des contrats aidés prévus pour 2012. « Nos mesures sur l'apprentissage vont faire leurs effets. On peut faire baisser le chômage dès cette année », défend le ministre du travail Xavier Bertrand. De son côté, M. Hollande promet une mise en œuvre rapide des « emplois d'avenir » avec 100 000 contrats signés « dans l'année qui suit l'entrée en vigueur de la loi ». Son équipe n'exclut pas non plus d'augmenter cet automne l'enveloppe des contrats aidés prévue pour 2012 si la situation le justifie.

Les contrats aidés ont cependant un gros inconvénient : ils coûtent de l'argent à l'Etat alors que le redressement des finances publiques est une priorité affichée des candidats UMP et PS. Reste alors un levier, qui est un sujet tabou de cette campagne : la flexibilisation

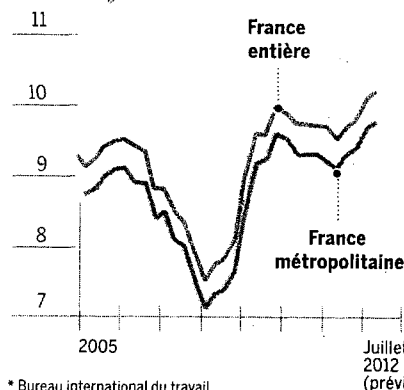
du droit du travail, qui ne coûte rien, du moins à court terme. L'Espagne et l'Italie ont choisi cette voie, quitte à mécontenter leurs citoyens. « Les partenaires sociaux, y compris le patronat, ne sont pas demandeurs de plus de flexibilité », estime M. Bertrand.

La Commission européenne a suscité, mercredi, une levée de boucliers en proposant « de procéder à des réformes modérées et équilibrées de la législation sur la protection de l'emploi » ou que le smic soit variable selon les secteurs d'activité. Mais le débat n'a pas percé en France, la seule mesure évoquée sont les accords compétitivité-emploi, qui doivent permettre aux entreprises en difficulté de faire varier plus facilement salaires et temps de travail. Une négociation est entamée avec les partenaires sociaux. M. Sarkozy et Hollande ont promis d'en appliquer le résultat. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND

A court terme, l'Insee ne prévoit pas d'amélioration sur le front du marché de l'emploi

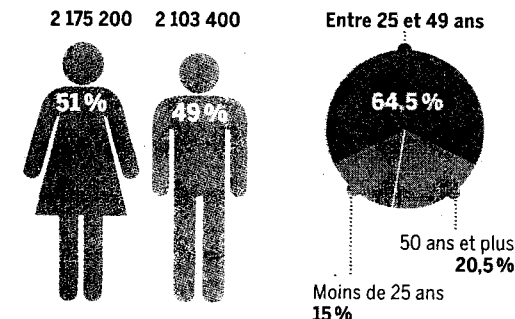
► TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT*
Moyennes trimestrielles, en % de la population active, données CVS**



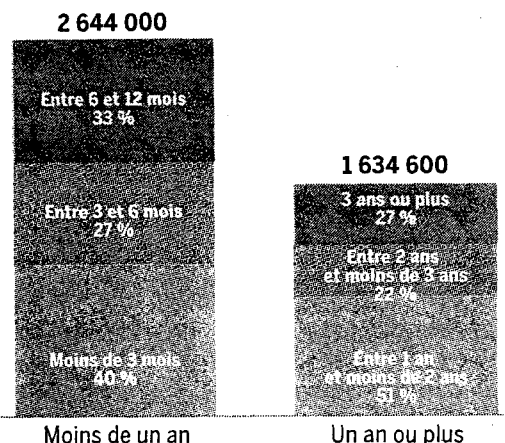
* Bureau international du travail

** Correction des variations saisonnières

► RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI* PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE FIN FÉVRIER 2012, en nombre et en %



► ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION SUR LES LISTES DES DEMANDEURS D'EMPLOI* FIN FÉVRIER 2012, en nombre et en %



* Catégories A, B et C

SOURCES : DARES ; INSEE

L'ARTICLE DU JOUR

Patronat et syndicats ont conclu hier leurs négociations sur l'accord interprofessionnel destiné à « faciliter l'accès au logement pour favoriser l'accès à l'emploi ». L'enjeu est surtout politique, après les ponctions de l'Etat sur Action logement (ex-1 % logement).

Logement : les partenaires sociaux veulent peser davantage

Les Echos 13/4

Les partenaires sociaux ont mis à la signature, hier à l'issue d'une journée de négociation au Medef, un accord national interprofessionnel (ANI) destiné à « faciliter l'accès au logement pour favoriser l'accès à l'emploi ». Décidée dans la foulée de l'accord sur le logement des jeunes l'an dernier, la négociation a pris appui sur une étude commandée par l'organisation patronale au Crédoc (lire ci-dessous) et dont le Medef retient « qu'au cours de ces cinq dernières années, 500.000 personnes en recherche d'emploi auraient effectivement renoncé à un poste parce que cela les aurait contraintes à accroître leurs dépenses de logement ».

« Les partenaires sociaux souhaitent rappeler leur vocation à gérer l'ensemble du dispositif. »

BENOÎT ROGER-VASSELIN MEDEF

Si les entreprises y voient donc un enjeu social autant qu'économique, l'ambition du texte, toutefois, est surtout politique. Depuis 2009, l'Etat ponctionne les fonds collectés par les entreprises au titre d'Action logement (ex-1 % logement, en réalité 0,45 % de la masse salariale), gérés paritairement. « Le nombre total d'aides aux salariés qui était encore de

l'ordre de 1 million en 2008 n'en représentait quasiment plus que les deux tiers en 2011 », rappelle le préambule du projet de texte. Face à l'Etat, les partenaires sociaux ont été fragilisés par les multiples affaires concernant la gestion des collecteurs.

Le projet d'accord vise donc à rappeler à l'Etat que les partenaires sociaux entendent reprendre la main, après leurs efforts sur la gouvernance et maintenant que la restructuration des collecteurs du 1 % logement (les CIL) est quasi achevée. « Il est certain qu'il y a une demande vis-à-vis de l'Etat. Les partenaires sociaux souhaitent rappeler leur vocation à gérer l'ensemble du dispositif », a indiqué hier, à l'occasion d'une suspension

de séance, le négociateur patronal Benoît Roger-Vasselín. « Mais c'est l'un des trois titres du texte, pas le seul », nuance-t-il. Les syndicats, au même moment, rappelaient qu'ils restaient attentifs à ce que le texte garantisse des objectifs quantitatifs en matière d'offre de logements, de garantie des risques locatifs (GRL) et de gouvernance paritaire. Dernier texte interprofessionnel du quinquennat, il sera sur la table du prochain gouvernement, dont, ni à gauche ni à droite, les projets en la matière n'ont été précisés. V. L. B.

L'assurance-vie replonge dans le rouge en mars

L'accalmie entrevue au mois de février aura été de courte durée. En mars, les épargnants ont une nouvelle fois retiré plus d'argent qu'il n'en ont placé sur leurs contrats d'assurance-vie. Résultat, la décollecte a atteint 1,2 milliard d'euros sur ce seul mois et 2 milliards d'euros sur le premier trimestre 2012, selon les chiffres publiés hier par l'Association française de l'assurance. Depuis le mois d'août dernier, le marché français n'a connu qu'un seul mois de collecte nette positive, en février (+ 300 millions). Sur huit mois, la décollecte s'élève au total à 12,5 milliards d'euros.

Au mois de mars, les sociétés d'assurance-vie ont subi un double mouvement contraire, avec une moindre collecte brute (9,3 milliards d'euros, contre 10,2 milliards en février) et une hausse des prestations

versées (rachats, décès), qui sont passées de 9,9 à 10,5 milliards d'euros. « La bonne nouvelle, c'est que les prestations sont moins élevées qu'au dernier trimestre 2011 et qu'en janvier 2012. C'est le signe qu'une certaine forme de sérénité est en train de se réinstaller », relève Jean-François Lequoy, le délégué général de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA).

Un stock en légère augmentation

Ces dernières semaines, les assureurs disaient observer un certain retour à la normale du comportement des Français. L'an dernier, la conjoncture économique et le contexte boursier les avaient poussés à préférer des placements de court terme plus facilement mobilisables. « Il n'y a pas de défiance envers l'assurance-vie, même si

l'environnement reste difficile », affirme Jean-François Lequoy. La décollecte observée au premier trimestre 2012 est d'ailleurs d'une bien moindre ampleur que celle du dernier trimestre 2011 (- 8,4 milliards d'euros).

Selon la FFSA, la baisse des cotisations constatée en mars serait notamment liée « à l'attentisme des épargnants à l'approche des échéances électorales. Ils ne se précipitent pas pour prendre des décisions de moyen terme ». Ce qui laisse donc augurer de nouveaux mois potentiellement difficiles pour les assureurs-vie. En attendant, le stock sur lequel ils sont assis est toujours aussi rond et même en légère augmentation, l'encours total des contrats d'assurance-vie s'élevant à 1.379,1 milliards d'euros.

LAURENT THÉVENIN Les Echos 2014

Les Européens inégaux devant la vieillesse en bonne santé

DÉMOGRAPHIE. Vivre mieux ne signifie pas rester en bonne santé jusqu'au bout. Pour la première fois, une étude classe les pays européens en fonction de l'espérance de vie sans incapacité.

Le Parisien 13/4

Vaut-il mieux être un papy en Suède, où l'espérance de vie des hommes est de 79,6 ans, ou bien en Lituanie où elle n'est « que » de 68 ans ? Et vaut-il mieux être une grand-mère française ou espagnole, en espérant vivre en moyenne 85,3 ans, qu'une vieille dame en Bulgarie où l'espérance de vie n'atteint que les 77 ans ?

Ni l'un ni l'autre, car ce serait oublier « le » paramètre qui chamboule les statistiques : la santé, les capacités physiques et mentales dont nous disposons encore à nos vieux jours, et qu'ont décortiquées les experts de l'Institut national d'études démographiques (Ined), pour la première fois à l'échelle européenne.

Les dernières données de « l'espérance de vie sans incapacité » (EVSI), révélées aujourd'hui par les chercheurs, balayaient quelques idées reçues sur le palmarès du bien vieillir dans les vingt-sept pays de l'Union, et décernent la première place à la Suède, mais aussi une médaille du progrès à la Lituanie.

La France dans la moyenne

Chez nous, les femmes semblent les plus fragilisées au grand âge, car si leur espérance de vie dépasse les 85 ans, leur espérance de santé plafonne à 63,5 ans, l'âge où les petites défaillances commencent à se faire sentir.

Les hommes aussi y perdent, mais relativement moins, avec une espérance de bonne santé jusqu'à 61,9 ans, pour une espérance de vie à 78,2 ans.

Ni pays idéal ni mauvais élève, la France se situe ainsi à la 8^e place des pays européens pour la longévité globale des hommes, et 1^{re} pour celle des femmes, mais fait moins bien lorsqu'on introduit le paramètre santé : l'Hexagone est seulement 10^e dans le classement féminin, 11^e dans le masculin.

La situation se dégrade

Pour les démographes, au-delà des écarts de quelques mois à plus de dix ans entre les deux sexes, générale-

ment « les femmes européennes vivent plus longtemps que les hommes et passent plus longtemps de leur vie avec des incapacités ».

Or, « c'est pour nous le signal d'alarme supplémentaire d'une tendance observée depuis les années 2000, estime Jean-Marie Robine, l'un des auteurs de l'étude. Dans les années 1980-1990, l'évolution était positive pour l'espérance de vie et l'espérance de santé des femmes. Aujourd'hui elle se dégrade. »

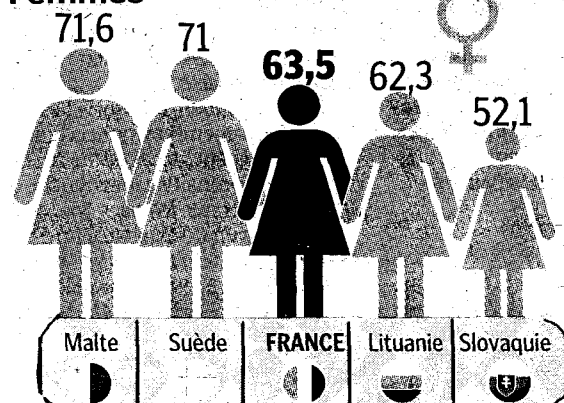
Des comparaisons désormais possibles

En tout cas, pour les chercheurs, cette étude représente « un exploit » autant qu'une première européenne. « Jusqu'à présent pour comparer l'espérance de vie des pays, on ne disposait que des données de mortalité, c'était rude d'estimer la santé d'une population par son inverse, la mort ! Désormais, nous avons un indicateur qui se combine avec la mortalité, dans les 27 pays, donc vraiment les moyens de comparer », souligne le chercheur. L'objectif est triplement ambitieux : « Etablir une surveillance à l'échelle européenne afin de comprendre les écarts entre les pays », précise Jean-Marie Robine. Mais aussi inciter les Etats à revoir leurs politiques sociales « tout ce qui peut contribuer à allonger la vie en bonne santé ». Et surtout « augmenter l'espérance de santé de deux ans, d'ici à 2020 en Europe ».

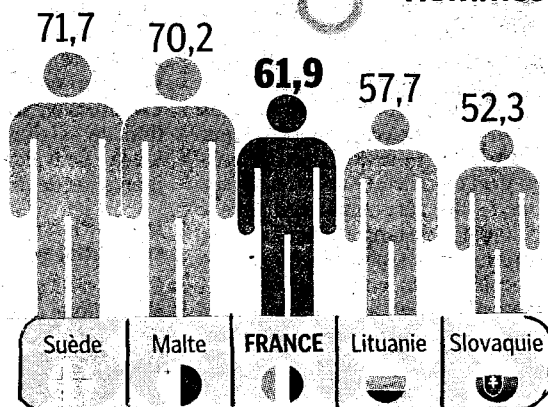
ÉLODIE SOULIÉ

L'ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ, EN 2010

Femmes



Hommes



Ce classement présente les deux pays les plus et les moins performants de l'UE. Tant chez les hommes que chez les femmes la France se situe en milieu de tableau.